



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 98712

Texte de la question

L'ensemble des Français ont été informés de l'unification, sous la marque Orange, des services internet, mobile et télévision de France Télécom, qui vise de la sorte à reconquérir de la visibilité face aux grandes marques de communications internationales. M. Bruno Bourg-Broc souhaite s'assurer auprès de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie que cette réorganisation, assise sur un budget de près de 200 millions d'euros, au sein d'une entreprise importante dont l'État est actionnaire, aura permis d'accroître l'effort pour un usage respectueux du vocabulaire français sur les nouveaux supports destinés à la clientèle. Il lui demande également s'il est envisagé de favoriser la diversité culturelle, en ouvrant le portail francetelecom.com à des versions espagnole et polonaise eu égard aux implantations actuelles du groupe.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98712

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6940